



COMMISSION SCOLAIRE
DES CHÊNES

Projet éducatif
Écoles
Sainte-Marie
et
Notre-Dame-du-Rosaire
2019-2022



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*. De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles ;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Les parents

4. menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage et des rencontres (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les parents ont été consulté par un sondage en ligne
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consulté lors des réunions prévues au calendrier annuel
- Une représentante de la communauté siège sur le Conseil d'établissement

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

1.1 Caractéristiques générales de notre milieu

- Nos écoles sont fusionnées depuis juillet 2011. L'école Sainte-Marie accueille les élèves de la maternelle et du 1^{er} cycle tandis que l'école Notre-Dame-du-Rosaire reçoit ceux des 2^e et 3^e cycles.
- Depuis les dernières années, notre clientèle est en croissance et en 2018-19, nous avons atteint notre maximum de capacité d'accueil.
- Notre territoire situé en milieu urbain est étendu. 10% de notre clientèle vient à l'école à pied, les autres prennent l'autobus ou sont transportés par leurs parents au service de garde.
- Notre clientèle est de type mixte (milieu favorisé et défavorisé). Notre indice du seuil de faible revenu est de 8/10.

1.2 Caractéristiques et répartition de notre clientèle (au 30 sept. 2018)

Clientèle	592 élèves Pour 445 familles	245 aînés à Ste-Marie	
		223 aînés à Notre-Dame-du-Rosaire	
Indice de défavorisation de l'école (IMSE)	8 / 10	Indice du seuil de faible revenu	7 / 10

À l'école Ste-Marie :

- 5 groupes de préscolaire
- 5 groupes de 1^{re} année

- 4 groupes de 2^e année
- 1 groupe de 3^e année

À l'école Notre-Dame-du-Rosaire :

- 2 groupes de 3^e année
- 3 groupes de 4^e année
- 3 groupes de 5^e année
- 1 groupe de 5^e-6^e année
- 3 groupes de 6^e année incluant un groupe en anglais intensif

* Annexe 1 (tableau détaillé de la répartition de la clientèle)

1.3 Nos services

7 enseignant(e)s spécialistes dispensent les cours de **musique, d'éducation physique et d'anglais**.

Nous offrons des services de **psychoéducation** à l'école. Nous nous préoccupons de la situation en psychoéducation qui n'arrive pas à répondre à tous les besoins avec 3 jours/sem de présence.

L'orthophonie et la psychologie sont centralisés au Centre St-Frédéric, siège social de notre Commission scolaire.

Quant au service **d'orthopédagogie**, plusieurs de nos élèves en bénéficient. En effet, en plus de faire du dépistage auprès de chacun des élèves de l'école, les deux orthopédagogues, à temps complet, viennent soutenir des élèves ciblés en intervenant de manière plus spécifique et soutenue. Ces élèves sont sélectionnés suite à un dépistage universel des prédicteurs de réussite.

Des **technicien(ne)s en éducation spécialisée** donnent du soutien en classe. Malgré tout, l'augmentation du nombre d'élèves ayant de grands besoins particuliers nous préoccupent car ils perturbent le climat de quelques groupes.

Certains de nos élèves immigrants reçoivent un service de **francisation** à l'école.

Un **groupe d'adaptation scolaire** fait partie de l'école Ste-Marie. Ce dernier accueille des élèves de tout le territoire de notre Commission scolaire afin de travailler leur comportement. Ceux-ci ne sont pas en contact avec les autres élèves de l'école.

Le **service de garde** de l'école Ste-Marie accueille plus de 140 élèves en statut régulier, tandis que l'école Notre-Dame-du-Rosaire en reçoit 65. À cela, s'ajoute les élèves sporadiques.

Nous avons un **service de traiteur** pour offrir des repas chauds le midi à coût raisonnable.

*Voir annexe 2 (tableau détaillé de nos services)

5.4 Services externes offerts dans la communauté

Le CIUSSS nous fournit des services : infirmière, hygiéniste dentaire et intervenante sociale.

Le Centre Communautaire St-Jean-Baptiste met à notre disposition ses installations (locaux, patinoire et parc).

Certains de nos élèves bénéficient de la tablée populaire.

Le Club Kiwanis habille une trentaine de nos jeunes pour l'hiver.

5.5 Situation financière de notre école

Notre budget est en équilibre et dégage des surplus grâce à nos services de garde. Ces surplus sont utilisés pour nos installations et le service à nos élèves.

Nous tenons une campagne de financement annuellement afin de pourvoir aux activités spéciales (ex : spectacle de la rentrée).

Les mesures d'aide individualisée et d'initiatives aux établissements accordées par le MÉES nous permettent d'augmenter nos services TES, en particulier à l'école Ste-Marie. Il faut préciser que plusieurs élèves ayant de grands besoins particuliers arrivent au préscolaire sans diagnostic. Dès le début de leur scolarité, le processus s'amorce pour obtenir des services qui répondront à leurs besoins. Ces démarches peuvent prendre entre 2 et 3 ans avant que nous obtenions des services.

5.6 Parc informatique

Chacune de nos classes est équipée d'un tableau numérique interactif ainsi que d'un ordinateur portable au minimum (certaines ont plus d'un appareil). Aux 2^e et 3^e cycle, des ordinateurs portables sont utilisés pour des mesures destinées aux élèves dyslexiques.

Nous avons aussi **3 charriots (NDR 44 / STM 35)** dans chacune de nos écoles qui sont utilisés dans toutes les classes. Avec le plan numérique du MÉES, notre flotte d'IPAD augmentera de 32 appareils pour l'école Ste-Marie et 21 appareils pour l'école Notre-Dame-du-Rosaire.

Des projets de robotique débiteront en 2019-20 pour un groupe de maternelle et des groupes de 4^e à 6^e année.

Un laboratoire d'informatique avec 26 ordinateurs est à la disposition des groupes dans nos 2 bâtisses.

5.7 Bilan des actions porteuses de notre milieu

L'implantation de l'enseignement explicite et du RAI (Réponse à l'intervention) depuis 2013-14 à tous les cycles a favorisé l'augmentation de nos résultats. Depuis 2016-17, nos taux de réussites aux épreuves obligatoires CS et MÉES se situent au-dessus des résultats CS.

Depuis 2013-14, au préscolaire, les enseignantes et l'orthopédagogue ont mis en place le programme La Forêt de l'alphabet qui travaille la conscience phonologique. Par la suite, l'orthopédagogue travaille auprès des élèves en difficulté à l'aide du programme Le Sentier de l'alphabet. Au 1^{er} cycle, des activités de conscience phonologique se poursuivent et l'orthopédagogue donne du soutien aux élèves ciblés.

Certains dispositifs en lecture issus du Continuum sont utilisés dans les classes et contribuent à l'amélioration de la réussite de nos élèves. La lecture interactive, la lecture guidée et lire à 2 font partie de ces dispositifs.

Des chantiers pédagogiques accompagnés par les conseillères pédagogiques ont permis d'homogénéiser nos façons de faire avec les stratégies de lecture (référentiels visuels utilisés et façon de nommer les stratégies). D'ailleurs, d'autres chantiers se tiennent chaque année pour améliorer les pratiques pédagogiques. Les approches collaboratives sont valorisées par l'animation de CAP (communauté d'apprentissage professionnelle) avec les enseignants.

Depuis 2016-17, les orthopédagogues tendent à intervenir davantage en rééducation (niveaux 2 et 3) auprès des élèves en difficulté puisque les mesures universelles du niveau 1 sont en cours d'implantation dans les classes par les titulaires. L'aide orthopédagogique est offerte prioritairement en lecture auprès du préscolaire/1^{er} cycle et en lecture/écriture aux 2^e et 3^e cycles. Il n'y a pas d'aide orthopédagogique en mathématique. Avec la mesure « Aide individualisée », une ressource enseignante s'ajoute en cours d'année pour pallier en mathématique aux 2^e et 3^e cycle.

Depuis 2017-18, la mesure Partir du bon pied en 1^{re} année a permis d'ajouter une ressource enseignante qui agit en « team teaching » ou qui travaille en sous-groupe avec des élèves à risque. Cette ressource s'est intensifiée en 2018-19 grâce à l'augmentation de cette mesure du MÉES.

Depuis 2017-18, la mesure Partir du bon pied au préscolaire a permis d'ajouter une ressource TES afin d'apporter du soutien aux élèves en difficulté. Cette ressource est passée de 7h/sem en 2017-18 à 24h30/sem en 2018-19.

Avec les mesures d'aide individualisée et initiatives aux établissements, l'ajout de temps TES dans les classes du 1^{er} cycle permet de diminuer les pertes de temps en gestion disciplinaire avec des élèves ayant de grands besoins particuliers. Par contre, cela demeure encore une vulnérabilité. Les pertes de temps d'apprentissages académiques sont encore préoccupantes.

L'implantation du modèle de classe semi-flexible est en cours depuis 2018-19. En plus de motiver davantage les élèves, le but est de permettre aux titulaires de dégager du temps pour travailler davantage avec les jeunes en difficulté, pour faire des entretiens de lecture ou des cliniques de récupération. Ce but est aussi visé par d'autres titulaires qui ont plutôt choisi le modèle « Les 5 au quotidien ».

Le programme L'Allié est implanté en 5^e année depuis 2012-13. C'est la psychoéducatrice qui est en charge de l'animation et du suivi. Ceci a diminué les interventions pour la gestion des conflits au 3^e cycle. Au 3^e cycle, le programme Gang de choix est animé par les titulaires. Il s'intègre maintenant dans les contenus des COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle).

5.8 Principaux enjeux de la réussite éducative de notre milieu

Nos élèves à risque

À partir du 2^e cycle, nous avons un bon nombre d'élèves dyslexiques/dysorthographiques. Des mesures adaptatives sont en place pour pallier à leurs difficultés. Depuis 2 ans, au 2^e cycle, nous constatons une diminution du nombre d'élèves ayant besoin de ces mesures. Nous avons travaillé sur les mesures universelles qui se sont développées davantage depuis quelques années avec la conscience phonologique et l'enseignement explicite. Cela explique la tendance à la baisse de nos élèves en difficultés.

Des élèves ayant d'autres types de difficulté nous préoccupent et reçoivent des mesures adaptatives : trouble de la coordination (TAC), trouble du spectre de l'autisme (TSA), syndrome Gilles de la Tourette (SGT), trouble anxieux, trouble de l'attachement, etc. Ces élèves reçoivent un code de difficulté spécifique leur attribuant quelques heures de soutien d'un(e) technicien(ne)s en éducation spécialisée (TES). Ce processus se fait généralement en maternelle, 1^{re} et 2^e année. D'où le grand besoin d'ajout de temps TES à l'école Ste-Marie que nous pourvoyons avec les mesures d'aide individualisée et d'initiatives aux établissements du MÉES.

Pour les enseignants, cela comporte de nombreux plans d'intervention avec des mesures personnalisées pour plusieurs de leurs élèves. Une tendance à la baisse se profile depuis 2016-17.

- Au 1^{er} cycle, en 2015-16 et les années antérieures, nous avons le quart de nos élèves qui nécessitaient un plan d'intervention avec des mesures personnalisées. En 2017-18, ce pourcentage a diminué à 17%.
- Aux 2^e et 3^e cycle, en 2015-16 et les années antérieures, plus du tiers de nos élèves avaient un plan d'intervention. En 2017-18, ce pourcentage a diminué à 25%.

Nos élèves qui entrent avec un an de retard au secondaire

Malgré toutes les mesures adaptatives en place pour nos élèves en difficulté, nous avons un pourcentage élevé d'élèves qui entrent au secondaire avec 1 an de retard (redoublement au primaire). Ceci constitue pour nous une vulnérabilité.

* [Annexe 3](#) (tableaux de nos élèves à risque)

Nos résultats aux épreuves –vs CS

Depuis 2016-17, nos résultats aux épreuves CS et MÉES se situent au-dessus de la moyenne des résultats de la Commission scolaire. C'est le fruit de nos efforts pour développer davantage les mesures universelles avec l'enseignement de la conscience phonologique à la maternelle et au 1^{er} cycle ainsi que l'enseignement explicite (enseignement des stratégies) à tous les cycles. * [Voir annexe 4](#).

Écart de nos résultats aux épreuves –vs- au bilan

Un écart de plus de 5% est à travailler en lecture à tous les cycles ainsi que pour les 2 compétences en mathématique au 3^e cycle. *[Voir annexe 5](#).

Écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles

La tendance démontre que nos garçons éprouvent plus de difficulté en lecture à tous les cycles. *[Voir annexe 6](#)

Écart des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention

En écriture, il y a un écart important entre nos élèves sans plan d'intervention et ceux qui en ont un. *[Voir annexe 7](#)

5.9 Besoins généraux de nos élèves et attentes du milieu

Selon notre analyse du contexte et selon les sondages complétés par les parents ainsi que par le personnel de l'école, voici les besoins et les attentes qui s'en dégagent :

- Un souci particulier est porté à l'intérêt des garçons pour la lecture. Donc, les achats de littérature-jeunesse en tiennent compte. Les choix pour la lecture interactive animée par les titulaires se basent aussi sur l'intérêt de tous les élèves.
- Des activités au préscolaire sont priorisées pour développer la motricité globale et la motricité fine afin de pallier au manque de stimulation des élèves défavorisés. De plus, il y a des activités pour augmenter le niveau de vocabulaire chez ce type d'élèves.
- Le soutien en mathématique, en plus de ce qui se fait en classe, nous préoccupe puisque les orthopédagogues ne peuvent assurer un suivi pour cette discipline.
- Un enfant en crise peut déranger toute une école alors la préoccupation d'avoir un endroit pour la gestion de crise constitue toujours un défi, surtout à l'école Ste-Marie où l'on voit une augmentation du nombre d'enfants ayant de grands besoins particuliers. Avoir du personnel pour gérer ce type d'élèves est aussi un enjeu important pour nous.
- Des parents manifestent leur désir d'avoir une aide aux devoirs et leçons à l'école. Les enseignants répondent aux questionnements des parents mais sentent quelques-uns d'entre eux plus démunis ou qui n'ont pas de temps à y consacrer. Malheureusement, ces besoins ne peuvent être comblés avec la mesure d'aide individualisée puisqu'elle nous est nécessaire autrement. Une supervision des devoirs et leçons est offerte au service de garde pour les élèves de 2^e et 3^e cycle.
- Les orthophonistes ferment des dossiers suite à nos références pour manque d'assiduité ou de mobilisation des parents. Service préscolaire 1^{er} cycle, très peu pour 2^e-3^e cycle (clientèle non-priorisée).
- Les demandes de soutien pour des situations de conflit ou d'intimidation sont fréquentes aux 2^e et 3^e cycles. La direction et la direction adjointe s'occupent de

chacune. La psychoéducatrice peut intervenir au besoin. Un suivi est fait pour une période de temps déterminée.

- Avoir un parc-école adéquat pour la clientèle du préscolaire et du 1^{er} cycle est essentiel. Présentement, le parc-école de l'école Ste-Marie ne répond pas aux besoins. Le projet est en cours et nous espérons qu'il sera actualisé à l'été 2019.
- Offrir un milieu de vie tout aussi sécuritaire, bienveillant que stimulant autant dans les classes qu'aux 2 services de garde demeure un aspect important.

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement	x		
L'importance de l'intervention précoce			x
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités	x		
La réussite des garçons			En lecture
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail			x
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)			x
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)	x		
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	x		
Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	???		

Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).			Lecture (aux 3 cycles) Raisonner/ résoudre (3 ^e cycle)
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves. Écarts entre les garçons et les filles Écarts entre les élèves ayant un PI et sans PI			Garçons, en lecture Avec PI, en écriture au 1 ^{er} cycle.
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire	x		
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.			x
Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.			On s'attend à une vulnérabilité
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.		x	

7.Enjeux

Suite à l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 2 enjeux qui sont en cohérence avec ceux retenus par notre Commission scolaire :

ENJEU 1 L'intervention précoce

Nos préoccupations s'articulent autour de 2 orientations.

- 1- Instaurer un climat favorable à l'apprentissage dans les classes.
- 2- Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous les élèves. Ce qui se traduira par l'harmonisation de nos pratiques pédagogiques pour dépister et mieux intervenir auprès de nos élèves à risque.

ENJEU 2 L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail

Le plan numérique du MÉES augmentera notre flotte d'appareils IPAD dans nos deux écoles. Nous expérimenterons aussi des projets utilisant les robots dans quelques classes. Notre flotte d'appareils déjà en place n'est pas utilisée à son plein potentiel. Nous souhaitons maximiser l'utilisation pédagogique des TNI et du laboratoire d'informatique de chacune des écoles. Ces outils peuvent être des leviers importants pour développer les apprentissages chez nos élèves et augmenter nos taux de réussite. De plus, les mesures adaptatives comptent maintenant l'utilisation de plus en plus fréquente des outils technologiques ce qui nous amène à un besoin d'appropriation plus spécifique.

Cet enjeu se divise en 2 orientations.

- 1- **Harmoniser l'utilisation des outils technologiques pour favoriser la réussite des élèves** afin d'intégrer les outils technologiques aux pratiques pédagogiques en classe.
- 2- **S'approprier les outils technologiques et les mettre en pratique avec les élèves** afin de permettre aux enseignants d'être de plus en plus à l'aise dans leur utilisation.

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu 1		L'importance de l'intervention précoce		
Orientation 1		Instaurer un climat favorable à l'apprentissage dans les classes		
Objectif 1.1	indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Harmoniser les pratiques d'interventions comportementales de tous les adultes de l'école avec le programme SCP	<p>Nombre des interventions de niveau 3 – 4 – 5 inscrit dans le profileur (STM)</p> <p>Nombre de billets comportemental par mois (NDR)</p>	<p>D'ici 2022, diminuer de 5% le nombre d'interventions de niveau 3 – 4 -5 inscrit dans le profileur (STM)</p> <p>D'ici 2022, diminuer de 5 % le nombre de billets comportementaux par mois. (NDR)</p>	<p>Il est difficile d'établir la cible de départ avec le nombre actuel de billets comportementaux car le système de billets-école n'inclut pas le nombre de billets-classe. De plus, l'implantation du profileur débutera en septembre 2019 et permettra de comptabiliser les interventions.</p> <p>À l'école Ste-Marie, des billets de comportements positifs sont remis aux élèves pour leurs bons comportements. Un tirage est fait chaque semaine pour chacune des classes et les élèves se choisissent un petit cadeau dans le coffre au trésor de la direction adjointe.</p> <p>Des billets pour les comportements inadéquats sont émis aux élèves, signés par les parents et comptabilisés dans un cartable. Un suivi est fait selon les comportements.</p> <p>À l'école Notre-Dame-du-Rosaire, des billets de comportements positifs sont remis aux élèves ainsi qu'aux groupes. Les billets individuels donnent des privilèges ou récompenses en classe et contribuent à l'accumulation au niveau de l'école afin d'obtenir un privilège ou une activité-récompense qui profite à tous les élèves de l'école.</p> <p>Des billets pour les comportements inadéquats sont émis aux élèves, signés par les parents, comptabilisés dans un cartable puis inscrits dans un fichier Excel ce qui permet de tracer le portrait comportemental d'un élève. Un suivi est fait selon les comportements.</p>	Objectif 3 : D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.

Orientation 2 Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous les élèves				
Objectif 2.1	indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Harmoniser les pratiques pédagogiques et développer des pratiques collaboratives afin de mieux dépister et intervenir auprès des élèves à risque.	Nombre d'enseignants faisant partie des CAP (communautés d'apprentissage professionnelle) <i>avec le personnel enseignant et professionnel volontaire</i>	D'ici 2022, 60% des enseignants font partie d'une CAP	<p>À l'école Ste-Marie : Aucune CAP (communauté d'apprentissage professionnelle) existante. Au cours des dernières années, des chantiers pédagogiques ont permis d'harmoniser certaines pratiques.</p> <p>À l'école Notre-Dame-du-Rosaire : implantation en 2017-2018 de CAP (communauté d'apprentissage professionnelle) par cycle et ensuite par niveau réunissant les titulaires des 2^e et 3^e cycle et l'orthopédagogue sur la lecture et l'écriture. Ces rencontres ont eu lieu lors de journées pédagogiques. En 2018-19, ces CAP ont été suspendues. Au cours des dernières années, des chantiers pédagogiques ont permis d'harmoniser certaines pratiques.</p> <p>En 2018-19, la direction et la direction adjointe font partie d'une CoP (communauté de pratique) du projet CAR (collaborer, apprendre, réussir) dans le but de développer les pratiques collaboratives dans l'école par le biais des CAP.</p>	Enjeu L'importance de l'intervention précoce

Enjeu 2 L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail				
Orientation 1 Harmoniser l'utilisation des outils technologiques pour favoriser la réussite des élèves				
Objectif 1.1	indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Intégrer les outils technologiques aux pratiques pédagogiques en classe <i>(principalement en français et en mathématique)</i>	<p>Nombre de classes qui utilisent les IPAD et/ou les robots en lien avec une matière (STM)</p> <p>Nombre de projets intégrant les TIC en classe (NDR)</p>	<p>D'ici 2002, 50% des classes utiliseront les IPAD dans un projet pédagogique (STM)</p> <p>D'ici 2022, chaque classe ajoutera un projet par an (NDR)</p>	<p>Il est difficile d'établir le nombre de classes utilisant les IPAD pour l'année 2018-2019 car ils ont été remis à jour par le Service informatique (retour à nos écoles en avril 2019) et de ce fait, il y a eu peu d'utilisation.</p> <p>Les enseignants n'ont pas reçu de formation pour l'utilisation des IPAD et ils ne connaissent pas encore toutes les possibilités d'exploitation avec les élèves, particulièrement pour les apprentissages en français et en mathématique.</p>	Enjeu CS L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail

			La nouvelle flotte d'appareils a été livrée au printemps 2019 et comportait très peu d'applications donc cela a demandé de l'exploration et des commandes d'installation.	
Orientation 2	S'approprier les outils technologiques et les mettre en pratique avec les élèves			
Objectif 2.1	indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Augmenter le pourcentage des membres du personnel qui sont à l'aise à utiliser les outils technologiques dans leurs pratiques pédagogiques	Nombre d'enseignants qui se sent efficace dans l'utilisation des logiciels interactifs du TNI et des applications disponibles avec les IPAD	D'ici 2022, atteindre 40% d'enseignants qui se sentent efficaces dans l'utilisation du TNI et des IPAD.	<p>Selon le sondage au personnel enseignant :</p> <p>22% des enseignants se sentent bien outillés pour utiliser les fonctions du TNI et 19% pour l'utilisation des IPAD</p> <p>L'enseignante déléguée comme GRISE est libérée (nommer le nombre de fois en 18-19) pour l'utilisation des IPAD et de la robotique. En plus, 2 enseignantes sont libérées pour la robotique dans leur classe (nombre de libérations)</p>	Enjeu L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;

- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

Inspiré du Guide 4 de 5 – MÉES

Annexes

Annexe 1

Répartition de la clientèle

592 élèves	École Ste-Marie 2018-2019				École Notre-Dame-du-Rosaire 2018-2019			
	Préscolaire	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
Clientèle								
Groupes	5	5	4	1	2	3	3	2
Nombre de groupes multi-âges							1	
Groupes anglais intensif								1
Nombre de groupe d'adaptation scolaire (Répît-Transit)	1 <i>(élèves de 2^e à 6^e année provenant de 2 secteurs de la CS)</i>							
Nombre total de groupes	16 groupes (incluant 1 groupe Répît-Transit)				12 groupes			
Nombre moyen d'élèves par niveau	19	20,4	20,25	21	26	25,5	24	23,7
Garçons	54	63	38	10	23	29	41	41
Filles	41	39	44	11	19	38	49	33
Nombre d'élèves par niveau	95	102	82	21	42	67	90	74
NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES	303 élèves + 7 élèves (Répît-Transit)				289 élèves			

Annexe 2

Nos services

Nos services	Spécialistes	2 spécialistes de musique 3 spécialistes d'anglais 3 spécialistes d'éducation physique	
	Adaptation scolaire	Ste-Marie 1 groupe Répét-transit (pour 6-7 élèves provenant de 2 secteurs de la CS)	Notre-Dame-du-Rosaire
	Psychoéducation	Ste-Marie 2 jours/sem.	Notre-Dame-du-Rosaire 1 /sem. à l'école
	Psychologie	Le service est centralisé au SREJ. Nous recevons le service selon nos besoins.	
	Orthopédagogie	École Sainte-Marie 1 orthopédagogue à 5 jours/sem 1 orthopédagogue à 1 journée aux 10 jours.	École Notre-Dame-du-Rosaire 1 orthopédagogue à 5 jours/sem
	TES Le panier de service nous est accordé selon nos élèves ayant un code de difficulté. Donc, le service peut varier d'une année à l'autre. Des mesures du MÉES nous permettent aussi d'ajouter du temps TES dans nos classes.	École Sainte-Marie Préscolaire : 1 TES à 24h30/sem 1 ^{re} année : 1 TES à 22h/sem avec mesure Aide individualisée et Initiatives aux établissements 1 ^{re} – 2 ^e année : 1 TES à 25h/sem 3 ^e année : 1 TES à 15h/sem + 6h30/sem <i>la gestion de crise dans l'école avec la mesure Coup de pouce de 2^e à 6^e année</i>	École Notre-Dame-du-Rosaire 3 ^e année : 2 TES à 25h/sem (<i>incluant 15h avec la mesure Coup de pouce de 2^e à 6^e année</i>) 4 ^e année : 1 TES à 25h/sem 5 ^e année : 1 TES à 25h15/sem 6 ^e année : 1 TES à 25h35/sem
	Préposée aux élèves	École Sainte-Marie 1 préposée pour 1 élève 25h/sem	École Notre-Dame-du-Rosaire
	Francisation	École Sainte-Marie Enseignant-ressource du SREJ 1h par semaine pour 2 élèves	École Notre-Dame-du-Rosaire Parrainage pour 2 élèves (2h/sem) <i>avec des élèves francophone avec l'application en ligne Rosetta Stone (licence achetée par l'école)</i>
	Service de garde	Ste-Marie 1 technicienne 3 surveillant(e)s 11 éducateurs(trices)	Notre-Dame-du-Rosaire 1 technicienne 3 surveillant(e)s 4 éducateurs(trices)

Annexe 3

Nos élèves à risque

Pourcentage d'élèves dyslexiques (mesures d'aide en place tel que stipulé à leur plan d'intervention)			
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	-	11,27%	16,54%
2016-17	-	9,4%	16,29%
2017-18	-	6,99%	12,14%

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention				
	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	6,12%	24,43%	33,80%	29,92%
2016-17	9,68%	20,47%	27,52%	31,85%
2017-18	4,26%	17,46%	23,08%	25%

Pourcentage d'élèves en orthopédagogie (il est à noter que les données ci-dessous sont celles des élèves en suivi en sous-groupes)				
	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16				
2016-17				
2017-18			48	26

Pourcentage d'élèves en orthophonie				
	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	8,16%	7,95%	3,52%	0,79%
2016-17	11,83%	5,85%	1,34%	0%
2017-18	9,57%	4,76%	4,90%	0%

Pourcentage d'élèves ayant un diagnostic EHDA (code 12, 14, 33, 34, 50, 53, 99)				
	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	0%	9/176 (5,63%)	6/142 (4,23%)	11/127 (8,66%)
2016-17	0%	5/171 (2,92%)	8/149 (5,37%)	12/135 (8,89%)
2017-18	1/94 (1,06%)	12/189 (6,35%)	4/143 (2,8%)	9/140 (6,43%)

Pourcentage d'élèves entrant avec 13 ans ou plus au secondaire Cible de la CS 15%	
2015-16	18,03%
2016-17	20%
2017-18	11,48%
2018-19	19,18%
2019-20	8,89% (pour la cohorte de 18-19 en 5 ^e)

Annexe 4

Nos résultats

Résultats en français et mathématiques Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle En jaune, - de 5% sous le taux de réussite CS En rouge, + de 6% sous le taux de réussite CS							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		École	CS	École	CS	École	CS
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	88,6	85,4	85,5	85,1	84,6	83,7
	2 ^e cycle	97	84,1	84,9	84,4	91	86,3
	3 ^e cycle	96,7	92,2	87	83,2	86,2	81,2
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	92	86,3	80,7	83,1	90,1	81,2
	2 ^e cycle	89,6	86	97,3	88,4	92,3	88
	3 ^e cycle	90,2	89,1	95,7	93,4	100	90
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	80,7	73,9	79,5	80,2	92,4	89,7
	2 ^e cycle	88,1	91,2	91,8	89,5	92,3	85,9
	3 ^e cycle	82	73,8	74,3	82,7	84,7	83,3
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle	92	96,3	86,7	83	93,5	90
	2 ^e cycle	95,5	95,5	84,9	84,4	98,7	94,3
	3 ^e cycle	78,7	70,7	78,6	75,8	88,1	80,1

**Comparaison de notre taux de réussite aux épreuves obligatoires
avec les résultats de la commission scolaire**

Juin 2016	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3,2% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 12,9% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 4,5% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 5,7% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 3,6% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 1,1% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 6,8% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 3,1% inférieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 8,2% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 4,3% inférieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle a le même résultat que celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 8% supérieur à celui de la CS

Juin 2017	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 0,4% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,5% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 3,8% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 2,4% inférieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 8,9% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 2,3% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 0,7% inférieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 2,3% supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 8,4% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3,7% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,5% supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 8% supérieur à celui de la CS

Juin 2018	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 0,9% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 4,7% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 4% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 8,9% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 4,3% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 10% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 2,9% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 6,4% supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 1,4% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3,5% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 4,4% supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 4% supérieur à celui de la CS

Annexe 5

Écarts de nos résultats entre les épreuves et le bilan

Écart des Résultats en français et mathématiques Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle -vs taux de réussite au bilan en fin de cycle En jaune, + de 3% au-dessus du taux de réussite des épreuves En rouge, + de 5% au-dessus du taux de réussite des épreuves							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	88,6	88,6	85,5	88	84,6	93,5
	2 ^e cycle	97	95,5	84,9	95,9	91	97,4
	3 ^e cycle	96,7	98,4	87	93	86,2	96,7
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	92	89,8	80,7	85,5	90,1	94,6
	2 ^e cycle	89,6	94	97,3	97,3	92,3	93,6
	3 ^e cycle	90,2	98,4	95,7	95,8	100	95,1
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	80,7	84,1	79,5	83,1	92,4	92,4
	2 ^e cycle	88,1	88,1	91,8	94,5	92,3	96,2
	3 ^e cycle	82	96,7	74,3	94,4	84,7	96,7
Épreuve Raisonné	1 ^{er} cycle	92	87,5	86,7	91,6	93,5	93,5
	2 ^e cycle	95,5	94	84,9	94,5	98,7	97,4
	3 ^e cycle	78,7	95,1	78,6	94,4	88,1	93,4

**Comparaison de l'écart entre notre taux de réussite aux épreuves obligatoires et
notre taux de réussite au bilan**

Juin 2016	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, aucun écart ○ Au 2^e cycle, écart inférieur de 1,5% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 1,7% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 2,2% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart supérieur de 4,4% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 8,2% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 3,4% au bilan ○ Au 2^e cycle, aucun écart ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 14,7% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart inférieur de 4,5% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart inférieur de 1,5% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 16,4% au bilan

Juin 2017	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 2,5% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart supérieur de 11% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 6% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 4,8% au bilan ○ Au 2^e cycle, aucun écart ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 0,1% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 3,6% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart supérieur de 2,7% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 20,1% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 4,9% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart supérieur de 9,6% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 15,8% au bilan

Juin 2018	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 8,9% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart supérieur de 6,5% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 10,5% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 4,5% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart supérieur de 1,3% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart Inférieur de 4,9% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, aucun écart ○ Au 2^e cycle, écart supérieur de 3,9% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 12% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, aucun écart ○ Au 2^e cycle, écart inférieur de 1,3% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart supérieur de 5,3% au bilan

Annexe 6

Écart entre les garçons et les filles aux épreuves

Résultats en français et mathématiques aux épreuves obligatoires en fin de cycle Taux de réussite Comparaison garçons –vs- filles En jaune, de 6% à 9,9% d'écart entre les garçons –vs- les filles En rouge, + de 10% d'écart										
Compétence	Qui	2015-16			2016-17			2017-18		
		Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	88,6	88,6	88,6	85,5	90	81,4	84,6	78	92,7
	2 ^e cycle	97	94,3	100	84,9	80,5	90,6	91	94,7	87,5
	3 ^e cycle	96,7	92	100	87	80	94,1	86,2	79,4	95,8
Épreuve écriture	1 ^{er} cycle	92	93,2	90,9	80,7	77,5	83,7	90,1	88	92,7
	2 ^e cycle	89,6	82,9	96,9	97,3	97,6	96,9	92,3	89,5	95
	3 ^e cycle	90,2	84	94,4	95,7	97,2	94,1	100	100	100
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	80,7	81,8	79,5	79,5	80	79,1	92,4	92,2	92,7
	2 ^e cycle	88,1	91,4	84,4	91,8	92,7	90,6	92,3	97,4	87,5
	3 ^e cycle	82	92	75	74,3	77,8	70,6	84,7	85,7	83,3
Épreuve Raisonner	1 ^{er} cycle	92	93,2	90,9	86,7	87,5	86	93,5	94,1	92,7
	2 ^e cycle	95,5	94,3	96,9	84,9	85,4	84,4	98,7	100	97,5
	3 ^e cycle	78,7	76	80,6	78,6	80,6	76,5	88,1	91,4	83,3

Annexe 7

Écart des résultats pour les élèves ayant un plan d'intervention ou pas

Résultats en français et mathématiques Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle Élèves sans plan d'intervention –vs- avec plan d'intervention En jaune, + de 27,2% d'écart entre le taux de réussite avec plan –vs- sans plan (cible de la CS) En rouge, + de 40% d'écart entre le taux de réussite avec plan –vs- sans plan							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	95,5	68,2	90,3	71,4	88,3	64,3
	2 ^e cycle	100	90,0	89,4	76,9	93,8	78,6
	3 ^e cycle	97,9	92,3	95,6	70,8	93,5	58,3
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	100	68,2	90,3	52,4	97,4	50
	2 ^e cycle	97,9	70	97,9	96,2	93,8	85,7
	3 ^e cycle	93,8	76,9	97,8	91,7	100	100
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	89,4	54,5	82,3	71,4	94,9	78,6
	2 ^e cycle	93,6	75	93,6	88,5	93,8	85,7
	3 ^e cycle	87,5	61,5	80,4	62,5	87,2	75
Épreuve Raisonner	1 ^{er} cycle	98,5	72,7	91,9	71,4	97,4	71,4
	2 ^e cycle	100	85	93,6	69,2	100	92,9
	3 ^e cycle	83,3	61,5	84,8	66,7	91,5	75